



COMPTE-RENDU

Réunion de la CDR 40

17 JUIN 2024

Membres présents : Mme Nicole **SALLABERRY-MARGOT** (Présidente)
Mr Frédéric **MACAUX** (Vice-Président)
Mme Danièle **DUCOURNAU** (secrétaire)
Mr Pierre **JOLIBERT**
Mr Claude **MARCHAND**

Membre excusé : Mr Jean-Luc **HOURCADE**

THÈMES ABORDÉS :

1 – PLATEFORME MANIFESTATIONS SPORTIVES :

Après la mise en place de cette plateforme nationale , (sur laquelle les manifestations sportives doivent être enregistrées au niveau des Préfectures) diverses questions ont été posées au bureau de la CDR40.

Afin de pouvoir y répondre, le bureau de la CDR 40 s'est rapproché du correspondant en charge de cette plateforme, au sein de la Préfecture, Mr GOUA DE BAIX.

Sans réponse de sa part à ce jour, la présidente de la CDR40 va relancer ce service.

Le bureau constate que les Maires ne maîtrisent pas forcément ce nouveau dispositif.

Il serait souhaitable que l'avis émis par le bureau de la CDR 40 soit pris en compte de manière plus formelle. Des courses se sont déroulées alors qu'elles ne remplissaient pas toutes les conditions requises.

Il apparaît indispensable que les Maires soient informés des conséquences d'une validation de dossier incomplet .

2 – POINT SUR LES COTISATIONS :

Les courses inscrites sur le calendrier 'calorg' doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle de 40 €, 50 € pour les courses non-inscrites au dit calendrier (cf article 4 du règlement intérieur CDR40 : [règlement](#)).

A ce jour, plusieurs organisations ne sont pas à jour des cotisations (même 2023 !). Merci de vous rapprocher de Mme DUCOURNEAU.

Le bureau propose que les cotisations pour les épreuves N+1 soient perçues lors de l'assemblée plénière .(exemple lors assemblée plénière de 2024, validation du calendrier 2025, paiement cotisations 2025).

Bien évidemment si l'épreuve prévue (calendrier N+1) n'a pas lieu, la cotisation sera restituée.

Le règlement intérieur sera modifié en ce sens.

3 – POINT sur les CHALLENGES :

Aucune observations particulières concernant les challenges 'Route' et 'Trail' .

4 – COMMUNICATION :

Le site de la CDR 40 ayant fait peau neuve, ne pas hésiter à communiquer à son sujet sur vos divers réseaux sociaux. La CDR40, regroupe les courses sur route mais aussi trails. Utiliser les nouveaux logotypes.

Le calendrier de l'ensemble des courses, (disponible sur le site : [calendrier](#)), évoluera. Il est envisagé d'ajouter, en regard de chaque épreuve, le lien vers le site d'inscription.

Date prévisionnelle prochaine réunion du bureau, le lundi 09 septembre 2024.

Date prévisionnelle prochaine assemblée plénière, samedi 19 octobre 2024, Lac de Christus à St-Paul lès DAX (idem 2023).
